



« **Voici un enseignement nouveau, donné avec autorité.** »

lundi 22 janvier 2018, par [Jean-Marie Guillaume](#)

Quatrième Dimanche Ordinaire

Première lecture

Lecture du livre du Deutéronome

« *Je ferai se lever un prophète ; je mettrai dans sa bouche mes paroles.* » (Dt 18, 15-20)

Moïse disait au peuple : « Au milieu de vous, parmi vos frères, le Seigneur votre Dieu fera se lever un prophète comme moi, et vous l'écouteriez. C'est bien ce que vous avez demandé au Seigneur votre Dieu, au mont Horeb, le jour de l'assemblée, quand vous disiez : *Je ne veux plus entendre la voix du Seigneur mon Dieu, je ne veux plus voir cette grande flamme, je ne veux pas mourir !* Et le Seigneur me dit alors : *Ils ont bien fait de dire cela. Je ferai se lever au milieu de leurs frères un prophète comme toi ; je mettrai dans sa bouche mes paroles, et il leur dira tout ce que je lui prescrirai. Si quelqu'un n'écoute pas les paroles que ce prophète prononcera en mon nom, moi-même je lui en demanderai compte. Mais un prophète qui aurait la présomption de dire en mon nom une parole que je ne lui aurais pas prescrite, ou qui parlerait au nom d'autres dieux, ce prophète-là mourra.* »

Psaume

(Ps 94 (95), 1-2, 6-7abc, 7d-9)

R/ Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur, mais écoutez la voix du Seigneur.

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.
Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit
le troupeau guidé par sa main.

Aujourd'hui écoutez-vous sa parole ?

« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
comme au jour de tentation et de défi,

où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

Deuxième lecture

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens

« *La femme qui reste vierge a le souci des affaires du Seigneur, afin d'être sanctifiée.* » (1 Co 7, 32-35)

Frères,

j'aimerais vous voir libres de tout souci. Celui qui n'est pas marié a le souci des affaires du Seigneur, il cherche comment plaire au Seigneur. Celui qui est marié a le souci des affaires de ce monde, il cherche comment plaire à sa femme, et il se trouve divisé. La femme sans mari, ou celle qui reste vierge, a le souci des affaires du Seigneur, afin d'être sanctifiée dans son corps et son esprit. Celle qui est mariée a le souci des affaires de ce monde, elle cherche comment plaire à son mari. C'est dans votre intérêt que je dis cela ; ce n'est pas pour vous tendre un piège, mais pour vous proposer ce qui est bien, afin que vous soyez attachés au Seigneur sans partage.

Évangile

« *Il enseignait en homme qui a autorité.* » (Mc 1, 21-28)

Acclamation :

Alléluia. Alléluia. Le peuple qui habitait dans les ténèbres a vu une grande lumière. Sur ceux qui habitaient dans le pays et l'ombre de la mort, une lumière s'est levée. Alléluia [1].

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc

Jésus et ses disciples entrèrent à Capharnaüm. Aussitôt, le jour du sabbat, il se rendit à la synagogue, et là, il enseignait. On était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité, et non pas comme les scribes. Or, il y avait dans leur synagogue un homme tourmenté par un esprit impur, qui se mit à crier : « Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu. » Jésus l'interpella vivement : « Tais-toi ! Sors de cet homme. » L'esprit impur le fit entrer en convulsions, puis, poussant un grand cri, sortit de lui. Ils furent tous frappés de stupeur et se demandaient entre eux : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Voilà un enseignement nouveau, donné avec autorité ! Il commande même aux esprits impurs, et ils lui obéissent. » Sa renommée se répandit aussitôt partout, dans toute la région de la Galilée.

Textes liturgiques © AELF

[AELF](#)

Homélie

« ***Voici un enseignement nouveau, donné avec autorité.*** » [2]

Nous continuons notre cheminement dans le temps ordinaire, sûrs de la présence et de l'action du Seigneur en nous, en nos liturgies, en nos communautés. Cette présence se manifeste par sa parole et son action, transmises par ceux qu'il a choisis, spécialement sensibles à son appel et investis d'une mission particulière. Le début de la lettre aux Hébreux résume ainsi l'histoire des relations de Dieu avec son peuple : « À bien des reprises et de bien des manières, Dieu dans le passé a parlé à nos pères par les prophètes, mais à la fin, en ces jours où nous sommes, il nous a parlé par son fils... [3] »

Le premier des prophètes par lequel Dieu a parlé est Moïse, considéré comme le fondateur du peuple d'Israël. D'après la première lecture, Dieu, dans ses grandes manifestations « au Mont Horeb, au jour de l'assemblée », faisait peur. Le peuple réagissait en disant : « je ne veux plus entendre la voix du Seigneur mon Dieu, je ne veux plus voir cette grande flamme, je ne veux pas mourir ». Moïse est donc intervenu comme l'intermédiaire entre Dieu et le peuple. C'est lui qui a conduit le peuple de l'esclavage à la liberté et lui a donné la Loi qui régit son comportement.

Moïse a été le premier d'une longue série d'intermédiaires et de prophètes : « Je ferai se lever au milieu

de leurs frères un prophète comme toi, je mettrai dans sa bouche mes paroles ». Josué est venu, succédant à Moïse ; vinrent ensuite les différents rois qui ont régi le peuple, mais surtout les prophètes, libres de toute empreinte politique, et finalement Jésus lui-même, parlant et agissant au nom de Dieu.

La première lecture rappelle aussi qu'il peut exister de faux prophètes, des personnes qui s'arrogent eux-mêmes un pouvoir, qui parlent et agissent en leur propre nom, sans référence à la Parole de Dieu telle qu'elle a été transmise. Ces prophètes sont à exclure. Le texte, utilisant le langage de violence qui souvent caractérise l'esprit de conquête des débuts de l'histoire d'Israël, le dit d'une façon forte : « un prophète qui aurait la présomption de dire en mon nom une parole que je ne lui aurais pas prescrite, ou qui parlerait au nom d'autres dieux, ce prophète-là mourra », dit encore la première lecture.

« En ces jours où nous sommes, Dieu a parlé par son Fils ». L'évangile de ce jour décrit Jésus, tout au début de son ministère public, à Capharnaüm, dans la synagogue, agissant au nom de Dieu : « on était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité ». Il venait d'annoncer qu'avec lui le « Règne de Dieu est arrivé ». Déjà s'était constitué un groupe de disciples autour de lui pour apprendre de lui et continuer son œuvre. Le Règne de Dieu qu'il annonce se concrétise à travers des actions réelles qui seront rapportées tout au long de l'évangile de Marc dont nous commençons la lecture en ces premiers dimanches du temps ordinaire. L'une de ses premières actions est l'interpellation de l'esprit mauvais qui tourmente un homme à l'intérieur même de la synagogue. Cette action est comme le symbole de toute l'activité de Jésus, luttant contre les forces du mal et propageant la miséricorde de Dieu : « Voici un enseignement nouveau, donné avec autorité ».

L'homme dans la synagogue est tiraillé en lui-même par un esprit mauvais. Jésus met de l'ordre en lui en le délivrant de cet esprit. Saint Paul, dans la deuxième lecture, invite le croyant à mettre de l'équilibre en lui-même, à organiser ses relations dans sa vie familiale et ses rapports avec la société de telle sorte que les affaires du Seigneur ne soient pas négligées, qu'il puisse ainsi acquérir assez de liberté pour profiter de la Parole du Seigneur et des effets de la grâce.

Notes

[1] Cf. Mt 4, 16.

[2] Marc, 1, 27.

[3] He 1,1.